



PREAVIS MUNICIPAL No 01-2022

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 11 mai 2022

Objet : Comptes 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente ses comptes 2021 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 244'906.-.

Les comptes et les rapports sont envoyés aux conseillers par mail ou sur demande par pli postal.

Ces comptes 2021 ont été soumis à l'examen de la commission de gestion qui portera son rapport à votre connaissance, lors de la séance du 23 juin 2022.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 01-2022 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'adopter les comptes 2021 tels que présentés avec un bénéfice de Fr. 244'906.-.
2. D'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2021
3. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité
4. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 26 avril 2022.

Au nom de la Municipalité :

Philippe Rezzonico
Syndic

Lucy Thalmann
Secrétaire municipale

